

Réponse à une demande de
permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1109684/CAN600248/2601999 /
Date : 15/04/2026
Contact : SODRICH Manon

UCI AURA PARERA
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
ORANGE UCI AURA 654 cours du 3e millénaire 69800 SAINT-PRIEST CEDEX

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac AV RAYMOND CORTAT 15200 MAURIAC	Permission accordée : Oui Date et signature : (Nom et qualité) 22 / 07 / 2026 Le Coordonnateur territorial de Mauriac Fabrice Bouscatier PV accordée conformément à la proposition d'implantation ci-jointe (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux
15270 LANOBRE - RD649.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	11		m. d'alvéole	11	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		

Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : Création d'un point d'accès client au réseau fibre optique						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux : 13/05/2026						
Durée prévisible des travaux : 3.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041						



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM
SERVICE QUALITE PILOTAGE ET TERRITOIRE
TERRITOIRE DE MAURIAC
RD n° 649

Demande de: Orange

Objet de la demande: raccordement d'une parcelle

Référence pétitionnaire: 1109684

Référence GDPMI: 26,2

Communes: Lanobre

Le 20/05/2026, nous soussignés

Monsieur Remy Petteix-Sorgue

Monsieur

représentant le CD15 / Territoire de Mauriac

représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et aux plans joints

SIGNATURES

Le représentant du Territoire de Mauriac



Remy Petteix-Sorgue

Vu par le coordinateur Territorial de Mauriac



Mme. FOURNIER Mélanie

Le représentant du Maître d'Ouvrage



M. Bouscatier

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) + observations diverses
					Sous accotement				
649	CAT III - Autres	0-062	TV	F ou FD	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	Sous fossé	Sous trottoir
649	CAT III - Autres	0-062	G		en rive*				Fonçage ou forage dirigé
									Installation d'une chambre

SA= Support Aérien; TT= Tranchée Traditionnelle; TE= Tranchée Etroite; FD= Forage Dirigé; F= Fonçage
* La chambre installée en rive de chaussée ne devra pas dépasser de la chaussée et ne devra pas constituer un obstacle pour le passage de l'épaveuse.

Orange Restrictied

ANNEXE - Schéma de Remblaiement

